

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE TÉLÉTRAVAIL

Saguenay rend disponible ses vidéos informatives

Saguenay, le 7 mai 2020 – Dans le cadre des mesures prises pour éviter la propagation de la COVID-19, une proportion importante d'employés municipaux sont confinés à leur résidence et effectuent du télétravail.

Comme il s'agit d'une procédure exceptionnelle, la démarche d'implantation a nécessité des mesures de sécurité importantes afin de protéger les données et le matériel municipal.

Ainsi, les professionnels du Service des ressources informationnelles et du Service des communications ont créés une série de sept capsules informatives visant à rendre sécuritaire le concept de télétravail. Ces capsules ont été réalisées à 100 % à l'interne, sans recours à de quelconques ressources externes.

Saguenay rend accessibles ces capsules à toute entreprise désireuse d'améliorer et de faciliter le contexte sécuritaire du télétravail.

Voici la liste des capsules ainsi que les liens pour y accéder :

- 1- [Utilisation du portable pour le travail](#)
- 2- [Confidentialité des documents](#)
- 3- [Sécurité du WIFI](#)
- 4- [Utilisation sécuritaire de la messagerie électronique Outlook](#)
- 5- [Utilisation d'outils collaboratifs pour le partage d'information sensible](#)
- 6- [Campagne d'hameçonnage en lien avec la COVID-19](#)
- 7- [Protection de vos communications via ZOOM](#)

Elles sont, bien sûr, adaptées à la réalité municipale de Saguenay, mais le contenu de l'information peut servir à toute entreprise soucieuse de sa sécurité informatique.

« J'ai toujours accordé de l'importance à la santé et à la sécurité de nos employés. Celle-ci a d'autant plus d'importance dans le contexte de la pandémie. Les employés de Saguenay ont adopté les mesures de sécurité exigées par la Santé publique et les ont appliquées avec sérieux, nous permettant d'entrevoir un retour graduel et prudent vers une situation plus normale », a déclaré la mairesse de Saguenay, Josée Néron.

-30-

Source : Service des communications
418 698-3350